Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 1

Artikel: Infirmière et chirurgie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682449

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment l'insigne de l'école et celui de l'Alliance; pas d'insigne sur le costume civil. L'acquisition de l'insigne en argent est obligatoire pour tout nouveau membre, mais les sections peuvent en recouvrer le prix par à comptes durant la première année.

Un thé charmant au cours duquel Mme Schneider a remercié le président et lui a offert un portrait de Mlle Dr Heer, a été servi ensuite, de sorte que l'assemblée s'est terminée en une joyeuse agape.

Infirmière et chirurgie

Sous ce titre, le Dr Charles Krafft, de Lausanne, a publié le travail qu'il a présenté au Congrès français de chirurgie en 1919. Nous sommes heureux d'en donner un extrait:

Il fut un temps où le succès d'une intervention chirurgicale paraissait dépendre seulement de la science et de l'habileté de l'opérateur; qu'on se souvienne des désarticulations de hanche, faites en quelques minutes et des opérations d'avant la période antiseptique, pour lesquelles l'adresse, le sang-froid du chirurgien, en diminuant le nombre des manipulations, augmentait les chances de guérison.

Pendant une décade ou deux, l'intervention rapide fut quelque peu négligée — le grand Kocher en est un exemple — parce que l'antisepsie semblait permettre une opération méticuleuse à l'excès, par conséquent lente. Ce fut le mérite de Doyen de remettre en honneur l'intervention courte, laquelle correspondait à la méthode aseptique, après que l'on eut reconnu le désavantage et le danger des antiseptiques trop largement employés.

Mais l'existence reconnue des microbes, en diminuant la responsabilité individuelle et *unique* du chirurgien, étend cette responsabilité sur le matériel de suture, sur les instruments, sur le pansement, et..... sur les *aides*..... Or, parmi ces accessoires, l'infirmière occupe certainement une place importante. On a été même jusqu'à dire que le remplacement, dans un hôpital, de la garde d'opérations amenait une perturbation plus grande que le changement du chirurgien.

Sœurs de charité.

Durant plusieurs siècles, les églises (et l'église catholique en particulier) ont préparé dans les couvents des aides admirables pour les médecins comme pour les malades, des consolatrices pleines d'espérance et de foi pour les souffrants, les affligés, les agonisants de toutes conditions: abnégation, dévouement, pureté, piété, ces qualités essentielles et seules exigées alors, ont été développées, cultivées dans des institutions qui, à juste titre, ont fait l'admiration de tous, grâce à leur désintéressement vis-à-vis de la clientèle des malheureux.

L'immortel Pasteur est alors survenu et ses découvertes ont transformé les exigences légitimes des médecins vis-à-vis de leurs aides; le dévouement, l'oubli de soi des sœurs de charité (catholiques ou protestantes), ne suffisaient plus, une préparation technique devenait indispensable. La « sœur de charité » devait se transformer en « garde-malade professionnelle ». Chacun ne l'a pas compris dès l'abord, de là des malentendus, des incompréhensions, des suspicions et de fâcheux conflits. Le chirurgien, mécontent à bon droit du manque de préparation spéciale de son personnel, était taxé d'anticlérical, et les « maisons mères », inquiètes à tort de l'intrusion de la science médicale dans leurs

organisations séculaires, manifestèrent de la méfiance et se cabrèrent.

Tout ou rien fut le mot d'ordre fâcheux. Des cornettes porteuses de germes ou pas de sœurs du tout; l'obéissance à une autorité supérieure, souvent domiciliée hors de l'hôpital, ou pas de diaconesses!

C'était méconnaître la responsabilité de l'opérateur, c'était oublier la précision qu'exige l'antisepsie et surtout l'asepsie, c'était placer la tradition avant le progrès dont ont droit de bénéficier les accidentés et les opérés.

Quel dommage que l'on n'ait pas cherché à se comprendre avant que les gros mots de cléricalisme et d'anti-cléricalisme aient commencé à circuler avec amertume dans les cliniques.

Notre but est de chercher à faire profiter d'une expérience de plus d'un demi-siècle les médecins, les malades et toutes les institutions qui dans chaque pays s'efforcent de préparer des femmes se destinant aux soins des malades. — Tendons-nous enfin la main et mettons au service de nos opérés, aussi bien la perfection morale, cultivée spécialement jusqu'ici, que la perfection technique apprise dans les écoles professionnelles d'infirmières d'aujourd'hui. — La foi religieuse est une puissance incomparable, mais la chirurgie moderne est un point d'appui nécessaire; que ces deux valeurs qui ont un si grand effort à fournir pour soigner et guérir, s'unissent pour le but commun à atteindre, soit de diminuer les douleurs du monde et de prolonger la durée de la vie humaine.

Loin de nous l'idée ou même l'apparence de vouloir diminuer la sœur de charité ou de servir la cause anti-religieuse, non, nous voulons chercher à montrer que l'union des efforts est indispensable vis-à-vis des exigences toujours plus précises de la médecine et de la chirurgie modernes.

Comme documents historiques nous rappellerons que l'art médical primitif était exercé par le clergé chez les Grecs et les Romains; c'est avec les médecins civils qu'apparaissent seulement les gardemalades laïques.

Au moyen âge, l'art médical était aux mains des moines; des associations religieuses de gardemalades se fondèrent nombreuses du VIII^{e} au XI^{e} siècle: les Serfs de la Vierge-Marie, les Augustines hospitalières, les Frères de Saint-Jean de Dieu et les Frères de la Miséricorde.

Puis vinrent les Congréganistes, les Sœurs Augustines, les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

D'après le rapport de Necker au roi Louis XVI, l'Hôtel-Dieu de Paris possédait 1200 lits et recevait 4 à 6000 malades en même temps, jusqu'à huit à la fois couchaient dans le même lit. Que de progrès dès lors!

C'est en 1833 que Fliedner, pasteur à Kaiserswerth, créa la première maison protestante de diaconesses, imitant les congrégations catholiques de mille ans plus anciennes; en 1841 fut fondée la maison des diaconesses de Paris, à Reuilly; en 1842, l'institut de diaconesses de Strasbourg et l'asile de Saint-Loup en Suisse.

La gardemalade [1]).

Le mot « gardemalade » a, nous semble-t-il, un droit de préférence sur le terme « nurse » importé d'outre-Manche; il est clair et désigne une chose précise, tandis que la nurse est souvent bonne d'enfants ou dame de compagnie; en outre, c'est un mot français, que chacun comprend, et pas une expression francisée, par conséquent vague et imprécise.

[1]) Le D^{r} Krafft aime écrire garde-malade en un mot et souhaite que l'Académie française s'occupe un jour de supprimer le trait d'union. *Réd.*

C'est à un Français, c'est à Agénor de Gasparin, d'Orange, que l'on doit d'avoir compris la nécessité de la préparation d'une aide pour le médecin, en toute liberté, sans costume encombrant, sans direction para-hospitalière, et munie d'un diplôme dont les chirurgiens puissent être à même d'apprécier la valeur. Gasparin connaissait Vinet, le penseur chrétien vaudois, dont l'influence sur la mentalité de la Suisse romande contemporaine est si considérable; en outre Gasparin avait épousé Valérie Boissier, une Genevoise, dont l'influence morale et littéraire a été profonde et durable en pays de langue française.

Agénor de Gasparin, fait intéressant, était le petit-fils de Thomas-Augustin de Gasparin (1754-1793), élu à l'Assemblée législative, réélu à la Convention, qui fit partie du Comité du Salut public et remplit plusieurs missions à l'armée; il approuva les plans de Bonaparte et le défendit auprès de ses collègues. Bonaparte s'en souvint à Sainte-Hélène et légua 100,000 fr. « aux fils et petis-fils du député Gasparin ». Or, c'est en partie avec cet argent, venant de Napoléon Ier, que cinquante ans plus tard, à la grande époque où Henri Dunant mûrissait ses projets charitables de Croix-Rouge internationale, en 1859, qu'Agénor de Gasparin, avec sa femme, fonda à Lausanne la première école normale de garde-malades, *La Source*. Et s'il la créa laïque, il ne la voulut pas irreligieuse; et s'il désira l'infirmière indépendante, il ne la voulut pas indisciplinée; et s'il cherchait à l'éduquer, il chargeait des médecins de l'instruire; voilà la nouveauté dans le procédé: laïcité et piété, liberté avec discipline, éducation aussi bien qu'instruction.

A vous maintenant, maisons de sœurs et écoles d'infirmières, de vous unir dans le travail et de trouver, dans cette époque où les mains se cherchent, la base solide sur laquelle vous pourrez travailler dans le sens de l'article 25 du Pacte de 1919:

« Les membres de la Société des Nations s'engagent à encourager et à favoriser l'établissement et la coopération des organisations volontaires nationales de la Croix-Rouge, dûment autorisées, qui ont pour objet l'amélioration de la santé, la défense préventive contre la maladie et l'adoucissement de la souffrance du monde. »

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Nyon, samaritains. *Activité de la section en 1920.* — Un nouveau cours, dirigé par M. le Dr Fauconnet a été organisé au printemps en vue d'augmenter le nombre des membres de la section de Nyon. La partie théorique a été donnée par le Dr Fauconnet; deux monitrices diplômées se sont chargées de la partie pratique. Vingt dames et quatre messieurs ont suivi ce cours. Mme Blaser, présidente des samaritains de Coppet et M. le Dr Teysseire de Rolle assistaient à l'examen final, dont le résultat satisfaisant a permis de délivrer le diplôme à tous les participants.

Nyon ayant été désigné comme siège de la fête cantonale de gymnastique (17, 18, 19 juillet), le comité d'organisation demanda le concours des samaritains pour assurer le service sanitaire; à cet effet, des exercices préparatoires ont été assidûment fréquentés par 31 dames et 5 messieurs.

Trois tentes, prêtées obligeamment par le sanatorium de Gland, montées sur la place de fête, ont été aménagées par les dames du comité; le service fut assuré par les samaritains, de 5 h. à 22 h.; ils travaillaient sous les ordres de messieurs les docteurs. Deux masseurs étaient